



1 Identification de la substance / préparation et de la société

Conductive Filler Numero d'article: 20-8500

Utilisation:	Voir l'information de produit.
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10.
Dangers pour la santé:	Voir le chapitre 11.
Dangers pour l'environnement:	Voir le chapitre 12.
Autres dangers:	aucun

Symbole de danger:



Toxique

Phrases-R:

R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R 48/23: Toxique - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Classification 1272/2008 GHS/CLP:



DANGER

H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
100	Nickel
	CAS: 7440-02-0, EINECS/ELINCS: 231-111-4 EU-INDEX: 028-002-00-7 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Carc. 2, STOT RE 1, Skin Sens. 1, H351, H317, H372
	EEC: T, R40-43-48/23

Commentaire relatif aux composants: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
Le produit ne contient aucune substance nommée dans la liste SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation).

4 Premiers secours

Indications générales:	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. Assurer un traitement médical.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.



5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Sable. Produits extincteurs en poudre. Poudre contre-métaux.
Agent d'extinction non approprié:	Eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Éviter la formation des poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuel. En cas de poussières utiliser un appareil de protection respiratoire. Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
Mesures de protection de l'environnement:	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Eviter la formation et le dépôt de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Conserver à l'écart de toute source d'ignition.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des acides. Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou leurs mandataires.



8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
100	Nickel / - ppm, 1 mg/m ³ , C3

Protection respiratoire:	En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P3. Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
Protection des mains:	Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger.
Mesures générales de protection:	Les femmes enceintes doivent absolument éviter l'inhalation du produit et tout contact avec la peau. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Protéger la peau en appliquant une pommade. Enlever tout vêtement souillé.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	poudre
Couleur:	gris
Odeur:	inodore
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	2832
Point d' éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non applicable
Densité [g/ml]:	8,9 (25°C / 77,0°F)
Densité de versement [kg/m³]:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	pratiquement insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non applicable
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	1453
Auto-inflammation [°C]:	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Réagit au contact des acides forts. Réagit au contact avec agents d'oxydation. Auto-inflammation à haute température.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

**11 Informations toxicologiques**

Toxicité orale aiguë:	LD50: > 9000 mg/kg Rat
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	Sensibilisant.
Toxicité sub-aiguë:	oui
Toxicité chronique:	oui
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	oui
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	aucun

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	LC50: > 100 mg/l 96h (Brachydanio rerio)
Toxicité sur daphnies:	EC50: > 100 mg/l 48h (Daphnia magna)
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	EC50: 250 mg/l 48h (Pseudomonas fluorescens)
Biodégradabilité:	non applicable
DCO:	non applicable
DBO 5:	non applicable
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

13 Considérations relatives à l'élimination




Produit:	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	060405*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Classification selon IMDG:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Classification selon IATA:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"



15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	 Toxique
Contient:	Nickel EU-INDEX: 028-002-00-7
Phrases-R:	R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. R 48/23: Toxique - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Phrases-S:	S 36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S 45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
Classification 1272/2008 GHS/CLP:	  DANGER
Contient:	Nickel EU-INDEX: 028-002-00-7 H351 Susceptible de provoquer le cancer. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis. P308 P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P302 P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Caractéristique particulière:	aucun
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 48/23: Toxique - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Mentions de danger (Chapitre 03):	H351 Susceptible de provoquer le cancer. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	non applicable

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®